

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2024

L'accueil de loisirs aura lieu à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse de 7h15 à 19h.

ALSH de JUILLET : Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024 (clôture des inscriptions le 16 juin)

ALSH d'AOUT : Du lundi 5 août au vendredi 30 août 2024 (clôture des inscriptions le 14 juillet)

Attention : Nous vous conseillons de bien noter vos dates de présence.
Aucun enfant ne sera admis sans réservation préalable.

Les réservations sont uniquement en journée complète.



Toute annulation devra parvenir au bureau 7 jours avant la date de présence de l'enfant (ex : annulation le lundi pour le lundi suivant). Ne rien transmettre aux équipes.

Après ce délai, les annulations seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical présenté dans les 48 h.

Mail : mej@mairie-relecq-kerhuon.fr

PARENTS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Code Postal :

Ville :

Tél. d'urgence :

Mail :

Situation de famille: marié (e)
 veuf (ve)

vivant maritalement
 célibataire

pacsé (e)
 divorcé (e) ou séparé (e)

ENFANT / JEUNE

Pour l'accueil de loisirs,

Inscription uniquement à la journée (9h /16h30)

Avec ou sans la garderie (ouverture à 7h15 et fermeture à 19h)

Nom :

Prénom :

Sexe M F

Né(e) Le / /

3-6 ans (maternelle)

6-11 ans (primaire)

Ecole fréquentée :

Classe actuelle :

La tranche d'âge correspond à l'année scolaire en cours

ALSH de JUILLET*Cocher les cases, indiquant les jours de présence de votre enfant*Inscription pour Juillet avant le dimanche 16 juin minuit*Du 8 juillet au 2 août 2024*Semaine du 8 au 12 juillet : L M M J V soit : joursSemaine du 15 au 19 juillet : L M M J V soit : joursSemaine du 22 au 26 juillet : L M M J V soit : joursSemaine du 29 juillet au 2 août : L M M J V soit : joursTOTAL Juillet = jours**ALSH d'AOÛT**Inscription pour Août avant le dimanche 14 juillet minuit*Du 5 au 30 août 2024*Semaine du 5 au 9 août : L M M J V soit : joursSemaine du 12 au 16 août : L M M J férié V soit : joursSemaine du 19 au 23 août : L M M J V soit : joursSemaine du 26 au 30 août : L M M J V soit : jours*Reprise des classes lundi 2 septembre 2024*TOTAL Août = jours**** Réservé à l'administration *****Tarif en fonction du Quotient Familial*Pièces justificatives à fournir : attestation CAF

Sauf pour les personnes déjà inscrites à la MEJ pour la saison 2023/2024

REGLEMENTTranche : QF : Prix Journée : € N° Allocataire CAF :**Le tarif plein sera appliqué en cas de non présentation des pièces justificatives**
Pas de supplément pour la halte d'accueil : ouverte de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h

Je soussigné(e) Monsieur (et/ou) Madame déclare avoir pris connaissance des consignes de fonctionnement de la MEJ, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et consent à autoriser le service Enfance / Jeunesse à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des animations, de l'information ou la promotion des activités municipales.

Au Relecq-Kerhuon, le

Signature: